

« Je te l'ordonne, lève-toi »

« En un instant, en un clin d'œil, quand retentira le signal au dernier jour, car il retentira, les morts ressusciteront, impérissables ; et nous, nous serons transformés. » En disant « nous », saint Paul parle de ceux qui recevront le don de la transformation future, c'est-à-dire de ses compagnons dans la communion de l'Église et dans une vie droite. Il suggère la nature de cette transformation quand il continue : « Il faut que ce qui est périssable en nous devienne impérissable ; il faut que ce qui est mortel revête l'immortalité » (1Co 15,52-53). Pour recevoir alors cette transformation en juste récompense, il faut qu'elle soit précédée maintenant par la transformation qui vient de l'abondance de la grâce...

Dans la vie présente, c'est donc la grâce qui agit, afin que la justification, par laquelle nous ressuscitons spirituellement, commence cette transformation ; et ensuite, à la résurrection du corps qui achève la transformation des hommes justifiés, la glorification demeurera parfaite... La grâce de la justification d'abord, et ensuite celle de

la glorification les transforme de telle sorte que la glorification demeure en eux immuable et éternelle.

En effet, ils sont transformés ici-bas par cette première résurrection, celle qui les éclaire pour qu'ils se convertissent. Par elle, ils passent de la mort à la vie, du péché à la justice, de l'incroyance à la foi, d'une conduite mauvaise à une vie sainte. C'est pourquoi la seconde mort est sans pouvoir sur eux. L'Apocalypse dit à leur sujet : « Heureux ceux qui ont part à la première résurrection : la seconde mort est sans pouvoir sur eux » (20,6)... Aussi chacun doit se hâter de participer à la première résurrection, s'il ne veut pas être condamné au châtiment de la seconde mort. Ceux qui, transformés en cette vie par leur respect pour Dieu, passent d'une vie mauvaise à une vie bonne, passent de la mort à la vie ; et ensuite, leur vie de misère sera transformée en vie de gloire.

Saint Fulgence de Ruspe (467-532), évêque en Afrique du Nord Le Pardon des péchés ; CCL 91A, 693 (trad. bréviaire 33e lun rev.)



Accueil >>>

Revel

35 rue Notre-Dame
Presbytère 31250 Revel

05.61.83.53.70
- notredame.revel@sfr.fr

Accueil tous les jours
de 14h30 à 17h
vendredi 10h-12h30

Auriac

Maison paroissiale
1 route de Revel
31460 Auriac sur
Vendinelle

05.61.83.11.07
auriac.paroisse@free.fr

Accueil le Mercredi
de 9h à 11h

Caraman

Accueil le jeudi
de 9h 30 à 11h
à l'église (sacristie)

Movendo & vous >>>

Pour toute
information ou toute
proposition d'article,
merci de contacter :

L'Abbé Sébastien Vauvillier

E-mail :
abbsv@free.fr

Agenda paroissial >>>

Lundi 06 juin

Notre Dame des Miracles

21h00 Messe d'ouverture AVIG

Mardi 07 juin

Saint Gilbert

08h00	Laudes et Adorations	REV
09h00	Messe	REV
11h00	Messe à la Vendinelle	CAB
15h30	Messe au Foyer Soleil	REV
18h00	Inscriptions mariages	CAR

Mercredi 08 juin

Saint Médard de Noyon

08h00	Laudes et Adoration	REV
09h00	Messe	REV
9h00-11h00	Permanence	AUR
14h30	Rosaire	REV
18h30	Inscription Caté	AUR

Jeudi 09 juin

Saint Ephrem le Syrien

08h00	Laudes et adoration	REV
09h00	Messe	REV
09h30	Inscriptions Baptêmes	CAR
11h00	Messe du marché	CAR
18h00	Inscriptions mariages	REV
19h00	Prépa célébré Baptême	REV

Vendredi 10 juin

Saint Landry

08h00	Laudes et adoration	REV
09h30	Messe	LAN
15h30	Messe à l'Hôpital	REV
18h30	Vêpres	JAL

Samedi 11 juin

Saint Barnabé

08h00	Laudes et Adoration	REV
08h30-10h00	Confessions	REV
09h30	Inscriptions baptêmes	REV

11h00	Baptême	ST-PIE
14h45	Baptême	SEG
16h15	Mariage	BOU
16h15	Mariage	LAN
17h00	Confessions	LAN
17h00	Messe	LAN
18h00	Messe	NOG

Dimanche 12 juin

11ème dimanche du temps ordinaire

09h00	Messe dominicale	BOU
09h30	Messe dominicale	ST JU
10h45 Messe dominicale	REV	
17h00	Confessions	CAR
18h00 Messe Dominicale	CAR	

Lundi 13 juin

Saint Antoine de Padoue

14h30	Rosaire	LAN
18h45	Vêpres	REV
19h00	Messe	REV

Mardi 14 juin

Saint Élisée

08h00	Laudes et Adorations	REV
09h00	Messe	REV
11h00	Messe à la Vendinelle	CAB
18h00	Inscriptions mariages	CAR

Mercredi 15 juin

Sainte Germaine Cousin

08h30-18h Pèlerinage à PIBRAC		
14h30	Rosaire	AUR
18h30	Inscription Caté	AUR

Jeudi 16 juin

Saint Jean François Régis

08h00	Laudes Adoration	REV
09h00	Messe	REV
09h30	Inscriptions Baptêmes	CAR
11h00	Messe du marché	CAR
18h00	Inscriptions mariages	REV

Baptême, Mariage, Confirmation, Sépulture ...

Venez sans rendez-vous ...

♦ Pour les Adultes, préparation au Baptême, à la Communion ou à la Confirmation

Rencontres, chaque **2e jeudi** du Mois à 20h30 à l'église de Revel.
(Venez, sans rendez-vous, septembre-juin)

♦ Inscription au baptême des Petits enfants, (3 mois avant.)

Le jeudi à **09h30**, église de Caraman. Le samedi à **9h30**, église de Revel.

♦ Inscription préparation au Mariage, (1 an avant.)

Le mardi à **18h00**, église de Caraman. Le jeudi à **18h00**, église de Revel.

♦ Préparer une Sépulture :

Appeler au **0768454450** (horaires indicatifs : 10h30-13h45-15h30)

♦ Communion et Sacrement des Malades

Appeler au **0768454450**



Radio Vatican >>>

Les enfants de Syrie appellent le monde à prier pour la paix.

Des centaines d'enfants syriens seront rassemblés ce mercredi 1er juin 2016, pour prier. A l'occasion de la journée internationale de l'enfant, célébrée le 1er juin, les Patriarches de Syrie lancent un appel aux chrétiens du monde entier à se joindre à leur prière. Un appel envoyé spécifiquement aux plus petits, appelés eux aussi à prendre conscience des souffrances de leurs frères syriens.

Aux Philippines, un futur président provocateur.

Aux Philippines, le futur président a boudé la cérémonie du Parlement qui proclamait formellement sa victoire. Une absence contre tous les usages de Rodrigo Duterte, mais à l'image de ce personnage provocateur, actuel maire de la grande ville de Davao.

L'Afghanistan face au défi des migrations internes.

L'Afghanistan fait face à une véritable crise de déplacés. En raison de la recrudescence des violences, les Afghans sont de plus en plus nombreux à prendre le chemin de l'exode. Ils sont 1,17 million en 3 ans à avoir fui leur foyer pour trouver refuge dans d'autres régions du pays. C'est ce que révèle Amnesty international dans un rapport publié ce mardi.

Au Nigéria, les chrétiens confrontés à des violences persistantes.

En moins d'une décennie, près de 1500 chrétiens ont été tués dans le nord du Nigeria. Au cours de la période 2006-2014, 1,3 million d'autres ont été contraints de fuir la région alors que 13 000 églises ont été soit détruites soit abandonnées. C'est ce qu'affirme Mgr Joseph Bagobiri, l'évêque de Kafanchan, une ville de l'Etat de Kaduna. Il présentait son rapport intitulé L'impact de la violence persistante sur l'Église dans le nord du Nigeria", lors d'une conférence tenue au siège des Nations Unies à New York.

RDC : les évêques du Sud-Kivu veulent le retour de la paix.

En République démocratique du Congo, les évêques de la province de Bukavu, à l'est du pays ont exhorté le président Joseph Kabila à prendre position sur les violences auxquelles sont confrontées les populations du pays et sur l'impasse du processus électoral.

Radiovaticana.va

Confessions chaque semaine,

- A la demande pendant l'adoration avant les Messes de Semaine

- Le Samedi 08h30 à 10h00 à Revel,

- Le samedi de 17h à 19h à Lanta ou Auriac

- Le Dimanche 17h00 à 18h00 à Caraman.

Messe à Saint Anatoly (Lanta) :

09h30, chaque 2e dimanche (Paroisse de Drémil.)

REVEL | CARAMAN | ALBIAC | AURIAC-SUR-VENDINELLE | AURIN | SAINT-APOLLONIE
BEAUVILLE | BÉLESTA-EN-LAURAGAIS
BOURG-SAINT-BERNARD | CABANIAL | CAMBIAC | CARAGOUDES | FAGET | FALGA | FRANCARVILLE | JUZES | LANTA | LA-SALVETAT-LAURAGAIS | LOUBENS LAURAGAIS | MAUREVILLE | MAURENS | MASCARVILLE | MONTÉ-GUT-LAURAGAIS | MOURVILLES-HAUTES | NOGARET | PRÉSERVILLE | PRUNET | ROQUES | ROUMENS | SAINT-FÉLIX-LAURAGAIS | SAINT-JULIA | SAINT-PIERRE-DE-LAGES | SAUSSENS | SÈGREVILLE | VAUDREUILLE | VAUX | VENDINE | GRAISSENS | LA PASTOURIE | LA JALABERTIE | CADENAC | VAURE | COUFFINAL | DREUILHE | SAINT-SERNIN

HORAIRES DES MESSES

SAMEDI 11 JUIN			SAMEDI 18 JUIN		
18h00	Lanta Nogaret	(impair) (fête locale)	18h00	Auriac Sègreville	(pair) (fête locale)
DIMANCHE 12 JUIN			DIMANCHE 19 JUIN		
09h00	Saint Félix	(Jours pairs)	09h00	Bourg	(Jours impairs)
09h30	Saint Julia	(2e dim)	09h30	Saint Pierre de L	(3e dim)
			09h30	Montégut	(fête locale)
10h45	Revel	(chaque dimanche)	10h45	Revel	(chaque dimanche)
			11h15	Le Falga	(bi-annuelle)
18h00	Caraman	(chaque dimanche)	18h00	Caraman	(chaque dimanche)
Lundi :	19:00 Revel		Jeudi :	09:00 Revel	
Mardi :	09:00 Revel			11:00 Caraman	
	11:00 La Vendinelle		Vendredi :	09:30 Lanta	
	15h30 Foyer Soleil (1 ^{er} mardi)			15:30 Hôpital de Revel	
Mercredi :	09:00 Revel		Samedi :	11:00 Etoile	

N°39- Dimanche 5 juin 2016

10ème Dimanche du Temps Ordinaire

ENSEMBLE PAROISSIAL DE REVEL- CARAMAN



Un concert dans une église ? Pas sans conditions ...

La programmation d'une manifestation doit avoir le plein accord de l'Affectataire, dans son principe comme dans son contenu (au moins, 3 mois avant) : elle ne doit jamais oublier l'affectation du lieu, garanti par la Loi. Aucune manifestation non-culturelle ne peut être organisée sans Convention signée par tous les Organismes et l'Affectataire. Tout non-respect de la Convention, comme toute manifestation sans l'accord de l'Affectataire, peut faire l'objet d'un signalement en Préfecture, et le cas échéant, de poursuites adaptées devant la Justice."

Voilà une phrase qui a le mérite de la clarté. C'est la règle de base à partir de laquelle nous sommes amenés à répondre à des sollicitations, en ce qui concerne les Concerts dans nos églises.

Il arrive parfois que des habitudes se soient développées ces dernières années. Et la dérive, n'a alors pas manqué de poser toutes sortes de questions. Parfois certains de mes confrères se sont découragés devant les réactions démesurées, menaçantes, que pouvaient provoquer un refus, ou une simple demande de modification.

Le sujet peut être douloureux pour les croyants, et ce n'est pas la première fois que nous le traitons d'une manière ou d'une autre, pour redire ce qui devrait être l'évidence. En effet, un lieu de Culte n'est pas un lieu disponible à toutes les lubies, pratique pour organiser à peu de frais des manifestations dont la vocation se situe pourtant ailleurs.

Récemment, on m'a ainsi reproché de perturber « une tournée », et ainsi menacé ...! Une tournée, c'est bien, mais c'est un commerce, c'est donc une question d'argent, et ici d'économie à bon compte ! Chacun doit pouvoir gagner sa vie, spécialement dans le spectacle, cela n'est pas en cause. Mais personne ne peut le faire en se moquant des autres, même s'il s'agit des chrétiens et de leurs églises.

C'est la Loi qui depuis 1905 définit l'usage exclusif des lieux de Culte. Le développement au fil du temps des demandes de Concert ont fait évoluer les pratiques. Mais les principes de la Loi eux n'ont pas changé. La tentation est grande, et on l'a vu ces dernières années, de la part du législateur, de modifier le subtil équilibre d'une

Loi dont nous tirons tous - et d'abord la République - le meilleur bénéfice, depuis 1905. Il est triste de constater que sur bien de ses versants, elle est presque totalement ignorée - parfois volontairement - de ceux qui pourtant doivent la faire vivre.

On a vu fleurir sur les arrêts de bus, en novembre, des affiches célébrant les 110 ans du vote. C'était comme une leçon donnée. Mais on se demande bien à qui ... Elles pouvaient donc être ressenties comme une injustice, comme une punition infligée à ceux, religieux, qui la respecte scrupuleusement tous les jours, par certains de ceux qui ne ratent pas une occasion de l'instrumentaliser, ou bien justement de l'ignorer, quand ça les arrange ! Sans oublier l'argument massue : j'ai payé - par exemple, telle restauration - donc j'ai le droit, j'ai la main, y compris sur le Culte. J'avais compris que l'idéal républicain est justement la négation de ce principe qui fait de l'argent, non le moyen du service, mais plutôt celui de la mainmise et du pouvoir. Non, celui qui paye n'a pas tous les droits, il n'en a même aucun. Soit il achète quelque chose et y met le prix - or nos églises ne sont pas à vendre - ; soit il sert une cause juste, et dans ce cas, c'est la gratuité de l'intention qui impose toute sa valeur à l'acte.

Et qu'on ne nous dise pas que par les manifestations non-culturelles, on remplit les églises, ou que l'on permette aux gens justement d'entrer dans celles-ci, et ce faisant, que l'on protège ainsi les racines chrétiennes ! Il y a dans cet argument l'indignité d'une hypocrisie sans borne. Non, C'est au contraire l'occasion de détourner de son usage sacré un lieu qui représente l'intimité des croyants, le cœur justement, de la culture judéo-chrétienne, d'en faire plus ou moins volontairement, une coquille vide.

Nous pouvons bien nous interroger sur ces jeunes non-musulmans de naissance, qui partent en Syrie faire la guerre. En fait, nous y avons contribué ! Sans aucun doute, sur ce sujet des Concerts, comme de toute une série d'autres - par exemple l'enseignement du fait religieux, tel qu'il est abordé en ce moment -, si on persévère dans cette voie, notre société ne s'en remettra pas : après y avoir perdu sa foi, elle y perdra sa vie.

sv

JUBILÉ DE LA MISÉRICORDE à Ste Germaine de PIBRAC

Mercredi 15 juin 2016

Départ et retour d'Auriac : 8h30 - 18h

PROGRAMME :

- 10h00 : Début de la journée
- 10h30 : Temps de prière avec Ste Germaine
- 12h15 - 13h45 : repas tiré du sac
- 15h00 : Messe présidée par Mgr Le Gall
- 16h30 : Retour des reliques à l'église
- 17h30 : fin de la journée

Trajet en bus (Participation : **10 euros**)

Pèlerinage Notre-Dame des Miracles

Messe d'ouverture des CANDÉLOUS à Avignonet-Lauragais

le lundi 06 juin à 21h00

Taxi - Messe :

Tous les dimanches et fêtes, à Caraman et à Revel.

T/06.76.83.76.10, appelez on vient vous chercher.

Messe des Familles dans l'Ensemble Paroissial

13 juin 2016 - Rdv à Revel à 09h45, Rdv à Caraman à 17h00

RENTRÉE CATÉCHISME RÉ-INSCRIPTIONS et INSCRIPTIONS

Tous les Mercredis de 18h30 à 19h30 à Auriac

Évangile du Dimanche >>>

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc 7,11-17

En ce temps-là, Jésus se rendit dans une ville appelée Naïm. Ses disciples faisaient route avec lui, ainsi qu'une grande foule. Il arriva près de la porte de la ville au moment où l'on emportait un mort pour l'enterrer ; c'était un fils unique, et sa mère était veuve. Une

foule importante de la ville accompagnait cette femme. Voyant celle-ci, le Seigneur fut saisi de compassion pour elle et lui dit : « Ne pleure pas. » Il s'approcha et toucha le cercueil ; les porteurs s'arrêtèrent, et Jésus dit : « Jeune homme, je te l'ordonne, lève-toi. » Alors le mort se redressa et se

mit à parler. Et Jésus le rendit à sa mère. La crainte s'empara de tous, et ils rendaient gloire à Dieu en disant : « Un grand prophète s'est levé parmi nous, et Dieu a visité son peuple. » Et cette parole sur Jésus se répandit dans la Judée entière et dans toute la région.



Entrez dans l'espérance ...

Entrez dans l'espérance, ici se trouve la vie ! Ainsi pourrions-nous résumer cet évangile. « Entrez dans l'espérance », était le titre d'un livre de Jean Paul II, le premier du genre pour un Pape. Il s'agissait de répondre de plus directement possible à toutes ces questions qui brûlent nos lèvres lorsque nous regardons le monde et la vie que nous y menons, sans cesse touchés par toutes les limites humaines, et que domine en nous, le sentiment d'avoir été abandonné.

Cette invitation forte est donc toujours d'une actualité brûlante. Là où même la mort semble avoir le dernier mot, il ne faut pas hésiter un seul instant à entrer dans un acte de confiance qui ne décevra pas. Pourtant nous sommes vite assaillis par le doute. Les autres se charge souvent de nous faire redescendre. Certain d'entre eux ont une vraie capacité à nous faire profiter de leur découragement : ils viendraient à bout de toute une armée de légionnaires ! On peut bien le dire, le doute absolue de tout le monde et d'abord de soi-même, qui est le mode de pensée d'une

grande partie de nos contemporains, le nihilisme déprimé et suicidaire, nous a souvent laissé vidé de toutes nos forces. Jésus au contraire, en touchant cet enfant mort pour le guérir, se plein de vie, lui qui est La Vie.

Et nous pouvons être remplis de cette vie, justement. C'est là tout ce qui nous est donné dans les Sacrements, où la Parole de Dieu se fait chair, se fait énergie vitale et vivifiante, et où nous devenons pour nos frères une source intarissable. En fait le doute se mêle lorsque comme cette veuve dans la première lecture (1R 17,17-24), nous laissons le soupçon grandir en nous, le pessimisme, ou l'incompréhension. On peut dire qu'Éli ne se laisse pas démonter. Mais il doit aller à l'écart, comme pour s'éloigner de toute contamination, de l'influence néfaste de cette mère désespérée, et ainsi redonner vie à cet autre enfant.

La force de la présence de Jésus ne craint rien. Lui ne s'éloigne jamais de nous. Il a laissé le tombeau vide, après avoir tout donné sur la Croix

dans la pleine force de l'Esprit Saint. Il s'approche donc et touche ceux qu'il guéri ou ressuscite. C'est comme une contamination inversé. Là où le désir s'est éteint, là où le découragement a atteint les profondeurs de l'âme, là où la mort semble avoir eu le dessus, Jésus reconforte, ressuscite, redonne toute la force d'être à hauteur de l'amour de Dieu. Il restaure la louange des créatures en pleine vie divine.

En ce dimanche, prenons donc encore la résolution de ne pas être des éteignoirs de l'amour de Dieu, de l'espérance dans le cœur des gens, de ne pas faire peser sur les autres nos propres dépressions. Laissons grandir en nous le désir d'être nous-même, sans aucune crainte, disciples de Jésus, proches de tous nos frères, particulièrement des plus fragilisés, pour leur redonner le goût de vivre en leur donnant le désir de Dieu...

SV

Vie paroissiale >>>

Calendrier des messes 2016-2017

Le calendrier des fêtes locales et des messes bi-annuelles

ANNEE 2016		25/09	11h15 Juzes	29/01	09h30 La Jalabertie 11h15 Ste Appolonie
29/05	09h30 Juzes 11h15 Le Cabanial	02/10	11h15 Francarville 11h15 La Pastourie	04/02	18h00 Juzes
04/06	18h00 La Pastourie	09/10	11h15 Prunet	05/02	11h15 Le Vaux
05/06	11h15 Maureville	15/10	18h00 Le Vaux	12/02	11h15 Dreuilhe
11/06	18h00 Nogaret	16/10	11h15 Graissens	19/02	11h15 Le Faget
18/06	18h00 Segreville	30/10	11h15 Le Falga	05/03	11h15 Vaudreuille
19/06	09h30 Montégut 11h15 Le Falga	06/11	11h15 Couffinal	12/03	11h15 Mascarville
26/06	11h15 Beauville 11h15 Vendine 18h00 Couffinal	11/11	09h30 Auriac (Anc. Comb) 11h00 Revel (Anc. Comb.)	19/03	11h15 Maureville (St Joseph)
03/07	11h15 Lanta 11h15 La Salvetat	13/11	11h15 Beauville	25/03	18h00 Francarville
10/07	09h00 Saint Felix 11h15 Le Faget	20/11	11h15 Nogaret	26/03	11h15 Cambiac
24/07	11h15 Roumens 11h15 Mourvilles-Htes 17h00 Mascarville	26/11	18h00 Caraman (Ste Barbe)	02/04	11h15 Le Cabanial
31/07	11h15 Albiac 18h00 La Jalabertie	27/11	11h15 Maureville	09/04	11h15 Vauré
07/08	11h15 Dreuilhe 11h15 Cambiac	04/12	11h15 Belestas	16/04	11h15 Saint Sernin
14/08	11h15 Vaudreuille	11/12	11h15 Segreville	23/04	11h15 Caragoudes
21/08	09h30 Vauré 11h15 Maurens 11h15 St Julia 16h00 Ste Appolonie	18/12	11h15 Vendine	30/04	09h30 Roques 11h15 Maurens
28/08	11h15 Loubens 11h15 St Pierre de L.	ANNEE 2017		07/05	11h15 La Pastourie
03/09	11h15 Roques	01/01	11h15 Roumens	13/05	18h00 Prunet
04/09	11h15 Caragoudes	08/01	11h15 La Salvetat	14/05	11h15 Aurin
11/09	09h30 Cadenac 10h00 Saussens 11h15 Auriac 11h15 Préserville	15/01	11h15 Mourvilles-Hautes	20/05	11h15 Le Falga
18/09	11h15 Le Cabanial 11h15 Aurin	22/01	11h15 Albiac	28/05	9h30 Loubens 11h15 Cadenac

Pèlerinages à venir :

- Mercredi 15 juin :
pèlerinage à Sainte Germaine à Pibrac
Départ et retour d'Auriac : 8h30 - 18h

- Vendredi 26 août :
Pèlerinage diocésain à Lourdes
*Au départ de Caraman : 7h00-20h30
*Au départ de Revel : 6h30-21h00
*Départ le 28 août 16h00 retour le 29 août 21h00

- Vendredi 7 octobre :
Pèlerinage du Rosaire à Lourdes
*Au départ de Caraman : 7h00-20h30
*Au départ de Revel : 6h30-21h00
*Départ le 6/10 à 16h00 retour le 7/10 à 21h00

- Dimanche 16 Octobre :
Pèlerinage à Saint Bertrand de Comminges
Départ et retour à Auriac : 8h00- 19h00

Inscriptions et renseignements pendant les permanences à Revel, Caraman et Auriac

Aumonerie Paroissiale

Collégiens-Lycéens
À CARAMAN et REVEL

Tous les vendredis impairs
en période scolaire, 19h-21h30.

Rosaire et Chapelet

Toute l'année...
2e Lundi à 14h30
Réunion équipe du Rosaire de Lanta,
Contact : Monique Rozan 05.61.83.78.27

2e mercredi 14h30
Rosaire presbytère de Revel

1er mercredi à 17h
Chapelet pour la paix, presbytère de Revel

3e mercredi 14h30
Chapelle de la Maison Paroissiale à Auriac



Service Evangelique des Malades (SEM)

"J'étais malade et vous m'avez visité" (Mt 25, 35).
07 68 45 44 50

Carnet

Du 05 juin au 12 juin 2016

Baptêmes

Victoria VERMEIL (04/06 Saint-Félix)
Charline LELEU (04/06 Lanta)
Perrine LELEU (04/06 Lanta)
Enzo BATHAILLE (04/06 St Pierre de Lages)
Margot BATHAILLE (11/06 St Pierre de Lages)
Pauline LELEU (11/06 St Pierre de Lages)
Lenny CARPIO (11/06 Ségreville)
Emmy SZADEL (12/06 Villers-Bretonneux)

Mariages

Maxime BOSQ - Laëtitia RODRIGUES (04/06 Le Cabanial)
Fabien LIMOGES - Justine BEAUCAMP (11/06 Bourg St B)
Henri SOURY-LAVERGNE - Marine MONTSERRET (11/06 Lanta)

Intentions de Messe

Gilbert RAYNAUD (04/06 Auriac) +
Aïain MONCLIN (04/06 La Pastourie) +N
Eloi ALGANS (04/06 La Pastourie) +
Guy PONS (05/06 Préserville) +
Lisette MARTY (05/06 Revel) +
Rémi BERJAUD et sa Famille (05/06 Revel) +
Familles FABRE-DALENC-AURJOL (05/06 Revel) +
Irénee BERJAUD et Colette ALIBERT (05/06 Maureville) V
Défunts Foyer Soleil (07/06 Foyer Soleil) +
Famille MARTIN-CHAP (09/06 Caraman) +
Famille DELMAS-GUIRAUD (09/06 Caraman) +
Robert FERRIERES (09/06 Caraman) +
Famille PRIM (10/06 Hôpital Revel) +
Famille MAZIERES (12/06 St Félix) +
Henri TESSEYRE (12/06 Revel) +A
Marcel et Jean MONTES (12/06 Revel) +
Famille de CLERCQ et DIALLO (12/06 Revel) +
Roseline GIL (12/06 Revel)
Famille MAZIERES-BEDDA (12/06 Caraman) V

Prière mensuelle des Défunts
Dimanche 26 Juin 2016
Saturin MAZIERES

Chaque dernier dimanche du mois, prière pour tous les défunts du mois et anniversaires, à Revel et Caraman.



Question de Foi >>>

LA COMMUNAUTÉ HUMAINE

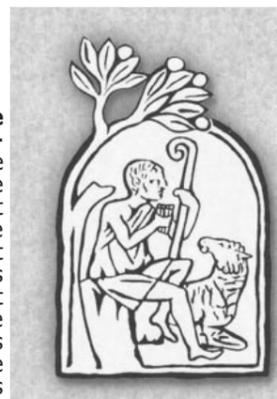
LA PARTICIPATION A LA VIE SOCIALE

Quand l'autorité s'exerce-t-elle de manière légitime ? L'autorité s'exerce de manière légitime quand elle agit pour le bien commun et qu'elle utilise pour l'atteindre des moyens moralement licites. C'est pourquoi les régimes politiques doivent être déterminés par la libre décision des citoyens et ils doivent respecter le principe de l'« état de droit », dans lequel est souveraine la loi et non pas la volonté arbitraire des hommes. Les lois injustes et les mesures contraires à l'ordre moral n'obligent pas les consciences.

Qu'est-ce que le bien commun ? Par bien commun, on entend l'ensemble des conditions de la vie sociale qui permettent aux groupes et aux personnes d'atteindre leur perfection.

Que comporte le bien commun ? Le bien commun comporte le respect et la promotion des droits fondamentaux de la personne; le développement des biens spirituels et temporels des personnes et de la société; la paix et la sécurité de tous.

Où se réalise d'une façon plus complète le bien commun ? La réalisation la plus complète du bien commun se



trouve dans la communauté politique, qui défend et promeut le bien des citoyens et des corps intermédiaires, sans négliger le bien universel de la famille humaine.

Comment l'homme prend-il part à la réalisation du bien commun ?

Tout homme, selon la place qu'il occupe et le rôle qu'il joue, a sa part dans la promotion du bien commun : par le respect des lois justes et dans la prise en charge des domaines dont il assume la responsabilité personnelle, tels le soin de sa famille et l'engagement dans son travail. Les citoyens doivent aussi, dans la mesure du possible, prendre une part active à la vie publique.

LA JUSTICE SOCIALE

Comment la société assure-t-elle la justice sociale ? La société assure la justice sociale quand elle respecte la dignité et les droits de la personne, qui constituent la fin propre de la société. D'autre part, la société recherche la justice sociale, qui est liée au bien commun et à l'exercice de l'autorité, quand elle accomplit les conditions qui permettent aux associations et aux individus d'obtenir ce à quoi ils ont droit.

Dans Compendium CEC.



Prière universelle

Jésus, Fils du Dieu vivant,

R/ De grâce, écoute-nous.

Accorde à tous les peuples la justice et la paix.

Rassemble en ton Corps ceux qui confessent ton nom. Conduis tous les hommes à la lumière de l'Évangile.

Affermis-nous et garde-nous fidèles à ton service.

Élève nos désirs vers les biens éternels.

Sois bienfaisant pour nos bien-faiteurs.

Donne à chacun les fruits de la terre, pour que nous puissions te rendre grâce.

